

# Lettre aux élus

N° 27 - OCTOBRE 2011



## Déjà 20 000 !

Le 26 août dernier, le 20 000<sup>e</sup> visiteur de l'année 2011 a franchi la porte de la Maison du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Sa famille a bénéficié d'une entrée gratuite accompagnée de cadeaux souvenir : magnets, autocollants et livres sur le territoire du Parc.

La fréquentation du site a connu cet été une belle progression avec 2 000 visiteurs de plus que l'année dernière. L'exposition "M!GRATEURS à plumes, à poils, à écailles..." n'est sans doute pas étrangère à ce succès.

## Votre avis nous intéresse

Vous informer sur les actions du Parc naturel régional est l'une de nos priorités. La Lettre aux élus est l'un des moyens d'y parvenir. Depuis décembre 2008, la nouvelle formule de la lettre que vous connaissez est diffusée à tous les conseillers municipaux des 150 communes du Parc naturel régional, aux conseillers régionaux, généraux et aux membres associés.

*Votre avis nous intéresse : afin de satisfaire au mieux vos attentes, merci de répondre à l'enquête jointe.*

**Rolande BRECY,**  
Présidente du Parc naturel régional  
des Marais du Cotentin et du Bessin

[www.parc-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr)

## Besoin d'aide ? Nouvelle campagne "Display"

Sur le territoire du Parc, **37% des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'habitat** d'après un diagnostic réalisé en 2008 à la demande de la Région Basse-Normandie. Les économies d'énergie dans ce secteur sont l'une des priorités du Plan Climat Energie Territorial du Parc naturel régional.

Le logiciel "Display" sera utilisé pour inciter à améliorer les performances thermiques des bâtiments. Il permet d'éditer une étiquette "eau/énergie" pour chaque bâtiment, à l'image de celles des appareils électroménagers.

L'intérêt de cette démarche est avant tout pédagogique. En effet, cet outil n'est pas suffisamment précis pour estimer le coût d'éventuels travaux et leur rentabilité.

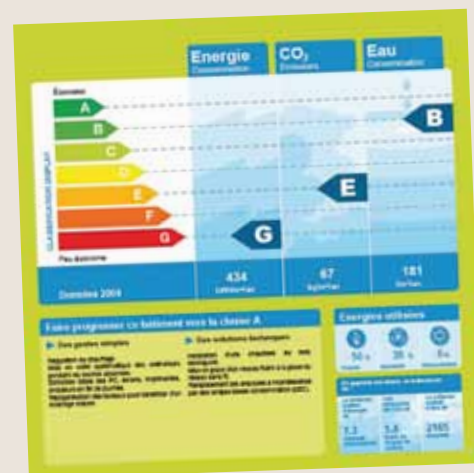
10 écoles de 8 communes\* ont déjà accepté de s'engager dans la démarche et d'afficher l'étiquette "Display" fournie gratuitement par le Parc.

Certaines communes ont réalisé des études complémentaires avec l'Agence Manche Energie ou des bureaux d'étude spécialisés. Elles ont abouti à des travaux d'amélioration. Les autres ont bénéficié de conseils simples, apportés par le Parc, pour réduire les consommations avec peu d'investissement.

\*Carentan, Chef-du-Pont, Pont-Hébert, Saint-Hillaire-Petit ville, Saint-Jean-de-Daye, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise et Saint-Sauveur-le-Vicomte

Le Parc anime une nouvelle campagne "Display". En plus des écoles qui ne se sont pas encore lancées dans la démarche, ce sont les bâtiments communaux et les maisons de retraite qui sont les cibles prioritaires. En effet, une part importante de leur budget de fonctionnement est consacrée aux dépenses d'énergie.

Le Parc propose également d'éditer gratuitement l'étiquette "Display" de tout autre bâtiment, à la demande du propriétaire ou du gestionnaire (hors habitat principal et secondaire).



Pour en savoir +  
Denis LETAN - 02 33 71 61 99  
dletan@parc-cotentin-bessin.fr

Dépôt légal : septembre 2006

Édition trimestrielle - Tirage : 2050 ex. - ISSN papier : 1290-3442

Directeur de publication : Rolande BRÉCY

Directeur de rédaction : Bénédicte DUPARD

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin

Crédits photo : F. Poisson © PhrMCB, T. Houyel, L.M. Préau, X.

Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales

Imprimeur Handi Print - Groupe Lecaux - Tourlaville



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc  
naturel  
régional  
des Marais du  
Cotentin et du Bessin



## Que fait le Parc ? Des projets plein les cartables !

Comme chaque année, un appel à projets est proposé à l'ensemble des établissements scolaires. Grâce à des contacts directs, il permet d'identifier les objectifs des enseignants afin de les accompagner de façon appropriée dans leurs projets pédagogiques.



### Le Parc leur fait confiance !

- le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) du Cotentin
- le Centre d'Initiation à l'Ecocitoyenneté (CIEC)
- les Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais et du Clos du Cotentin

Grâce au financement apporté par le Parc naturel régional, les projets retenus bénéficient d'une **intervention gratuite des animateurs de ces associations pour la préparation et l'encadrement de sorties de terrain.**

En fin d'année scolaire, les projets des élèves sont valorisés à la Maison du Parc sous la forme d'une exposition des travaux réalisés. **Pour l'année scolaire 2010-2011, 36 classes du territoire ont bénéficié de cette démarche.**

La connaissance des particularités du patrimoine naturel, historique et humain est essentielle pour une appropriation par tous du territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Dans ce dispositif d'éducation au territoire, la Maison du Parc joue un rôle de plus en plus important. C'est l'occasion d'y découvrir, cette année, l'exposition "MIGRATEURS à plumes, à poils, à écailles".



### Pour en savoir +

Jean-Baptiste WETTON - jbwetton@parc-cotentin-bessin.fr

## D'autres l'ont fait !

### A PÉRIERS, SEULS LES ÉLÈVES DÉPENSENT DE L'ÉNERGIE...

Travaux de rénovation thermique de l'école primaire  
Interview de Gabriel DAUBE, Maire de Périers

**Qu'est-ce qui vous a amené à programmer ces travaux ?**  
L'école primaire de Périers a été construite au début des années 1970 avec les normes de l'époque et sans isolation. Au fil du temps, l'état du bâtiment s'est détérioré, entraînant de mauvaises conditions de confort pour les élèves et les enseignants et un coût de fonctionnement très élevé, notamment pour le chauffage. Nous avons décidé de faire de la rénovation de l'école une priorité. Une étude a été menée par l'Agence Manche Energie, tant en termes de diagnostic que de conseils. A partir de ses recommandations, nous avons sélectionné un maître d'œuvre et programmé les travaux en deux phases : juillet/août 2009 et juillet/août 2010.



Les travaux ont consisté à : isoler le bâtiment par l'extérieur avec un bardage adapté, isoler au plafond et installer un système de ventilation double flux.

**Quel en a été le coût ?** L'investissement s'est élevé à 503 482 €, dont une aide de 127 000 €.

**Quel intérêt pour la commune ?** La satisfaction des utilisateurs est essentielle : désormais enseignants et élèves travaillent dans d'excellentes conditions. Ensuite les coûts de fonctionnement de l'école ont sensiblement baissé (- 30 %). L'une des deux chaudières à gaz est devenue inutile et sera déplacée dans un autre bâtiment municipal.

**D'autres travaux en vue ?** Oui, après la rénovation du gymnase dans le même esprit, nous engageons la modernisation de l'éclairage public, là encore avec l'Agence Manche Energie, avec les mêmes objectifs de réduction des coûts énergétiques, de renouvellement des mobiliers urbains et de satisfaction de la population.

### Pour en savoir +

Denis LETAN - dletan@parc-cotentin-bessin.fr

## Décisions d'élus

Extrait des décisions des bureaux du 14 juin, 21 juillet et 2 septembre 2011

- Fonds de sauvegarde réfection d'enduits  
12 dossiers soutenus sur les communes d'Apperville, Colombières, Feugères, Le Mesnil-Eury, Marchésieux, Méautis, Millières, Neuilly-la-Forêt, Saint-André-de-Bohon, Rauville-la-Place et Vindefontaine pour une aide totale de 26 558 € représentant un montant de travaux de 133 553,27 €.
- Marais communaux : travaux de réhabilitation de parcs de contention et création d'un point d'abreuvement  
4 dossiers soutenus sur les communes d'Amfreville, Carquebut, Chef-du-Pont et Picauville pour une aide totale de 5 136,74 € représentant un montant de travaux de 12 124,30 €.
- Politique culturelle  
3 dossiers soutenus pour une aide totale de 10 000 € sur un budget de 32 865 €
- Politique événement  
1 dossier soutenu pour une aide totale de 1 000 € sur un budget de 27 500 €.

